

PROGRAMME DE FORMATION

Module complémentaire formation continue IOBSP 2023

Durée de la Formation : 4,00 heures

Public visé :

Tous les Intermédiaires et leurs préposés dès lors que ceux-ci se trouvent en situation commerciale, quels que soient leurs statuts, donc, leurs niveaux de formations initiales ou de capacités professionnelles. Y compris les Intermédiaires passeportés.

Prérequis : Avoir déjà suivi un module de formation continue IOBSP de 7 heures.

Objectifs de l'action de formation :

Pour les intermédiaires IOBSP, leurs salariés, leurs mandataires dans le domaine du regroupement de crédits, cette formation vise à :

- compléter la formation initiale de 7 heures par l'apport de connaissances en crédit immobilier et regroupement de crédits.

Nature de l'action de formation : Actions de formation

Contenu de la formation :

Le devoir de conseil du Courtier en crédit et le service optionnel de conseil en crédit - 2 heures :

- Introduction
- Définition des trois natures de conseils en crédit
- Comparaison du devoir de conseil du Courtier en crédit et du service optionnel de conseil en crédit
- Mise en oeuvre du conseil en crédit aux Consommateurs
- Mise en oeuvre du conseil en crédit aux Professionnels
- Conclusion

L'approche technique du dossier de regroupement de crédit - 2 heures :

- Le second-rang :
 - Une solution plus adaptée
 - Une solution pour être différent
 - Une solution pour mieux vendre
- Comment sélectionner un financeur :
 - Méthode d'apprentissage des normes
- L'argumentation d'un dossier :
 - Quelles questions se pose le financeur
 - Comment adapter mon argumentation aux attentes du financeur

- La demande de documents banque :
 - Comment être efficace dans le traitement de la demande de documents
- La contestation des refus banque :
 - Comment éviter un refus
 - Comment être efficace dans la contestation d'un refus

Les moyens d'encadrement :

Laurent DENIS : Juriste en Droit Bancaire, réglementation bancaire et financière, épargne, crédits, paiements, IOB, courtiers, financement participatif, crowdfunding. Intervient sur le thème de l'activité d'intermédiation, première partie des savoirs généraux. Courriel : l.denis@sas-sophia.fr

Pascal DONTAIL : Cadre Supérieur dans le domaine du regroupement de crédits, fort d'une expérience de plus de 15 ans, et ancien banquier. Intervient sur les thèmes du crédit à la consommation et du regroupement de crédits. Courriel : p.dontail@sas-sophia.fr

Moyens pédagogiques utilisés :

Formation asynchrone : Mise à disposition de vidéos, documents et quizzes d'entraînement dans les modules de formation composant le parcours ou la formation. L'accompagnement du formateur référent s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée. Dans notre cas, il est possible de contacter le formateur via la plateforme de formation dans l'espace prévu à cet effet, ou bien encore par l'échange de mails (courriels accessibles dans le protocole individuel de formation transmis avant le démarrage). L'intervenant se charge de répondre par mail dans un délai de 48 heures (sous format vidéo ou texte). Possibilité d'échange téléphonique sur simple demande écrite.

Moyens techniques utilisés :

Compte individuel (sécurisé par un mot de passe) sur une plateforme e-learning comprenant les différentes étapes de la formation. Un accompagnement technique est effectif durant toute la durée de la session, et les modalités indiquées dans le protocole individuel de formation transmis avant le démarrage.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Evaluation complémentaire en fin de formation, sous forme de QRU/QCM, comprenant 12 questions.
- L'épreuve du contrôle des compétences acquises est réputée réussie lorsque le nombre de bonnes réponses excède 70 %.
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Remise des documents complémentaires : livret de formation réglementaire et de l'attestation d'assiduité, accompagnés du relevé de connexions.

Plus d'informations :

Géraldine FRANCOIS

Tél. 06.95.18.30.71

Mail : g.francois@sas-sophia.fr

